

RCS : AMIENS
Code greffe : 8002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AMIENS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00765

Numéro SIREN : 831 887 435

Nom ou dénomination : 100% UTILITAIRES

Ce dépôt a été enregistré le 26/09/2018 sous le numéro de dépôt B2018/005803

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
AMIENS



DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2018/005803**
n° de gestion : **2017B00765**
n° SIREN : **831 887 435 RCS Amiens**

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Amiens certifie avoir procédé le 26/09/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

**100% UTILITAIRES - Société par actions simplifiée
18 rue Saint Médard 80700 Roye -FRANCE-**

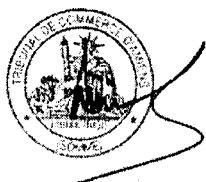
375113

date de clôture : 31/12/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



375113

**SASU 100% UTILITAIRES
SASU AU CAPITAL DE 200 EUROS
18 RUE ST MEDARD
80700 ROYE**

**831 887 435 RCS AMIENS
SIRET : 831 887 435 00012**



EXERCICE CLOS LE 31/12/17

L'an deux mil dix huit et le 30 juin à 14 heures, L'actionnaire de la société 100 % UTILITAIRES, SASU au capital de 200 euros, dont le siège social est au 18 Rue St Médard, 80700 ROYE s'est réuni audit siège sur convocation qui lui a été adressée individuellement, par lettre recommandée avec accusé de réception, par la présidence.

L'assemblée est présidée par Mr GRICOURT, président de la société SASU 100 % UTILITAIRES.

ASSOCIES PRESENTS

- Monsieur GRICOURT Sébastien né le 15 janvier 1973 à Ham, de nationalité française, demeurant au 7 Rue d'Haucourt 60410 VERBERIE, propriétaire de 200 actions, numérotées de 1 à 200.

L'assemblée est présidée par MR GRICOURT Sébastien.

Le président constate que les actionnaires présents ensemble possède 200 actions, représentent plus de la moitié des parts sociales et qu'en conséquence l'assemblée est habilitée à prendre toutes décisions ordinaires, conformément aux statuts.

Etau présent :

MR GRICOURT Sébastien

Titulaire de

200 actions

L'assemblée est présidée par MR GRICOURT, président.

Le président constate que l'actionnaire présent possède 200 actions, représente plus de la moitié des actions et qu'en conséquence l'assemblée est habilitée à prendre toutes décisions ordinaires, conformément aux statuts.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de gestion
- l'inventaire, le bilan, le compte de résultat, l'annexe,
- le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

Le président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation du montant des charges et dépenses visées à l'article 39-4 du CGL,
- Approbation du rapport de gestion, de l'inventaire et des comptes de l'exercice clos le 31/12/17,
- Examen du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, approbation de ces conventions,
- Quitus à la gérance,
- Affectation du résultat au 31/12/17,
- Fixation de la rémunération de gérance.

L'assemblée générale donne acte à la gérance :

De ce que les dispositions des statuts concernant tant la convocation de l'assemblée que la communication des comptes sociaux ont bien été respectées et, notamment, de la mise à disposition des associés pendant les quinze jours qui ont précédé l'assemblée, de l'inventaire soumis à son approbation.

Puis lecture est donnée du rapport de gestion.

La discussion est ouverte, le gérant rappelle les objectifs pour l'exercice en cours et définit le budget prévisionnel 2018. Diverses observations sont présentées.

Personne ne demandant plus la parole, Le président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

Les associés, sur rapport de la gérance, statuant en application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, constatent l'absence de dépenses et charges visées à l'article 39-4 de ce code et donc l'absence d'impôt société normalement acquitté sur ces dépenses.

>>> Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve le rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 31/12/17, tels qu'ils ont été présentés par la gérance et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 2958 euros.

La SARL est soumise au régime fiscal des sociétés de capitaux.

>>> Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Les associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial prescrit par la loi, approuvent les conventions visées aux articles 50 et suivant de la loi du 24 juillet 1966 mentionnées au dit rapport. Chacune des dites conventions soumises à un vote, a été approuvé par l'ensemble des associés ayant droit au vote sur les dites conventions.

>>> Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne quitus en entier au gérant pour l'exercice clos le 31/12/17 pour l'accomplissement de sa mission concernant le même exercice.

>>> Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'actionnaire, considérant que le résultat de l'exercice fait apparaître un bénéfice s'élevant à 2958 euros, décide de l'affectation suivante :

- | | |
|-----------------------|------------|
| - en report à nouveau | 2938 euros |
| - en réserve légale | 20 euros |

>>> Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de ne pas rémunérer la fonction de gérance.

>>> Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 16 heures.

De tout ce que dessus a été dressé le présent procès verbal qui lecture faite a été signé par l'actionnaire.

Le Président
Sébastien GRICOURT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Sébastien Gricourt". The signature is fluid and cursive, with the name written twice, once above the other.



**SASU 100% UTILITAIRES
SASU AU CAPITAL DE 200 EUROS
18 RUE ST MEDARD
80700 ROYE**

**831 887 435 RCS AMIENS
SIRET : 831 887 435 00012**

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

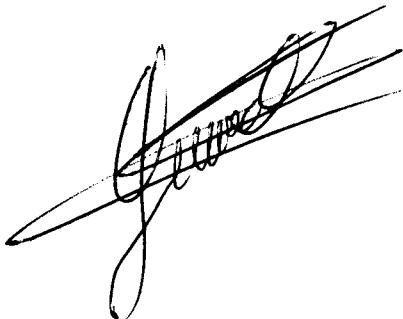
EXERCICE CLOS LE 31/12/17

Elle décide d'affecter :

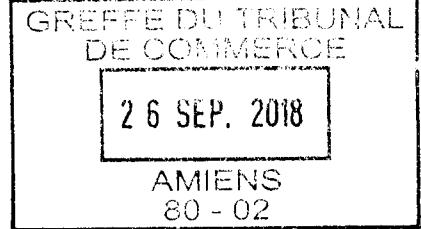
Le bénéfice de 2958 euros de la manière suivante :

- | | |
|-----------------------|------------|
| - en report à nouveau | 2938 euros |
| - en réserve légale | 20 euros |

Le Président
Sébastien GRICOURT



**SASU 100% UTILITAIRES
SASU AU CAPITAL DE 200 EUROS
18 RUE ST MEDARD
80700 ROYE**



**831 887 435 RCS AMIENS
SIRET : 831 887 435 00012**

RAPPORT DE GERANCE

EXERCICE CLOS LE 31/12/17

Le produit courant d'exploitation est de 67554.

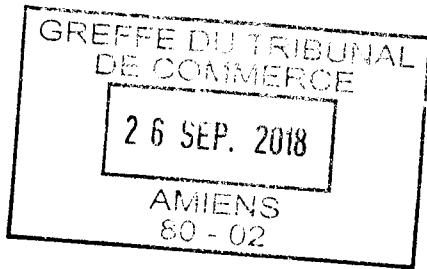
Les charges d'exploitation sont de 64598 euros.

L'activité de l'exercice du 04/09/17 au 31/12/17 dégage un résultat bénéficiaire de 2958 euros.

Le Président
Sébastien GRICOURT



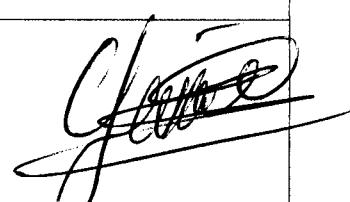
**SASU 100% UTILITAIRES
SASU AU CAPITAL DE 200 EUROS
18 RUE ST MEDARD
80700 ROYE**



**831 887 435 RCS AMIENS
SIRET : 831 887 435 00012**

FEUILLE DE PRESENCE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2018

N° d'ordre	Associés	Actions	Signature
1	Monsieur SEBASTIEN GRICOURT	200	



N° 10956 * 10
Formulaire obligatoire (article 302 septies
Arrêté du Général des impôts)

(1)

BILAN SIMPLIFIÉ

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE

26 SEP. 2018

DGFIP N° 2033 A-SD 2017

AMIENS

80 - 02

A F. P. T. L. D. E. S. I. R.

Néant

Désignation de l'entreprise SASU 100 % UTILITAIRES - SIREN : 831887435

Durée de l'exercice en nombre de mois* 4

Durée de l'exercice précédent

Exercice N clos le
31/12/2017

		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF				
ACTIF AMORTELÉ	Immobilisations incorporelles	010	012	
	Fonds commercial*			
	Autres*	014	016	
	Immobilisations corporelles*	028	030	1 551
	Immobilisations financières* (1)	040	042	
	Total I (5)	044	048	1 551
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052	
	Marchandises*	060	062	12 301
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066	
ACTIF CIRCUITANT	Créances (2)	068	070	
	Clients et comptes rattachés*			
	Autres* (3)	072	074	3 746
	Valeurs mobilières de placement	080	082	
	Disponibilités	084	086	10 280
	Charges constatées d'avance*	092	094	
	Total II	096	098	26 327
	Total général (I + II)	110	112	27 878
PASSIF				Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*			120 200
	Écarts de réévaluation			124
	Réserve légale			126
	Réserves réglementées*			130
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)	131		132
	Report à nouveau			134
	Résultat de l'exercice			136 2 958
	Provisions réglementées			140
			Total I	142 3 158
	Provisions pour risques et charges		Total II	154
DETTS (D)	Emprunts et dettes assimilées			156
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166 2 668
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)	169	21 059	172 22 052
	Produits constatés d'avance			174
			Total III	176 24 720
			Total général (I + II + III)	180 27 878
RENOVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		182 1 740
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		184
	(+) Dont dettes à plus d'un an			
	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*			
	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice*			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

		Formulaire obligatoire (article 912 <i>séries</i> A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SASU 100 % UTILITAIRES - SIREN : 831887435		Neant <input type="checkbox"/>	
				Formulaire déposé au titre de FIR		018	Exercice N clos le 31/12/2017
A – RÉSULTAT COMPTABLE							
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			dont export et livraisons intracommunautaires	209		210 67 554
	Production vendue		Biens		215		214
			Services *		217		218
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222
	Production immobilisée *						223
	Subventions d'exploitations reçues						226
	Autres produits						230
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232 67 554
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234 58 324
	Variation de stocks (marchandises) *						236 -12 301
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238 4 812
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)						242 13 574
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243			244
	Rémunérations du personnel *						250
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252
	Dotations aux amortissements *						254 189
	Dotations aux provisions						256
	Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			259			262
				260			
	Total des charges d'exploitation (II)						264 64 598
I – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)							270 2 956
	Produits financiers (III)	280					
	Produits exceptionnels (IV)						290
	Charges exceptionnelles (V)						300
	Impôt sur les bénéfices * (VII)						306
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)							310 2 956
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		2 956	314
Réintégriations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *						
	Amortissements excédentaires (art. 39-1 CGD) et autres amortissements non déductibles						
	Provisions non déductibles *						
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)						
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247		écart de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248		330	
	Fraction des loyers à reintègrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégriation art. 239 <i>sexties</i> D)	249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997
	Entreprises nouvelles (44, <i>sexties</i>) 986	2 956	ZFU-TE (44, <i>octies</i> et <i>octies A</i>) 987				342 2 956
Déductions	Reprise d'entreprises en difficulté (44, <i>septies</i>) 981		JEI (44, <i>sexties A</i>) 989				
	ZRD (44, <i>terdecies</i>) 12*		ZRR (44, <i>quintecies</i>) 138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 <i>duodecies</i>) 991		Pôles de compétitivité hors CICF (art. 44, <i>undecies</i>) 990				
	ZFA (44, <i>quaterdecies</i>) 345		Investissements outre-mer 344				350
	Créance due au report en arrière du déficit			346			
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 <i>decies</i>) 655						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTIÉRIEURS				Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352	0	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356		
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :						360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370	0	372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD